



# Chauffeur.euse Routier.ère

## Chauffeur.euse de poids lourd

Codification ROME : **N4101** – Conduite de transport de marchandises sur longue distance

### Définition

**Le Chauffeur.euse Routier.ère conduit un véhicule routier (poids total autorisé en charge - PTAC - supérieur à 3,5 tonnes), afin de transporter des marchandises (produits, véhicules, etc.) en moyenne ou longue distance, selon la réglementation du travail et du transport routier ainsi que les impératifs de satisfaction de la clientèle (délais, conformité...).**

Il réalise des opérations liées au transport (arrimage des charges, émargement de documents, contrôle de marchandises...). Il peut effectuer des opérations de chargement / déchargement et l'entretien de suivi du véhicule.

Son activité s'inscrit dans un contexte réglementaire fort : règles de circulation et de sécurité routière, prévention des risques professionnels, réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, protection de l'environnement, respect des temps de service. Il participe à la gestion de la relation client et à la qualité de service offerte au client.

### Accès au métier

- Ce métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Toutefois, un **CAP / BEP en conduite routière**, service transport routier peut en faciliter l'accès.
- Les **permis poids lourds C, C1, CE, C1E**, complétés par la **Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO)**, sont exigés. Le renouvellement de la FIMO est requis.
- Des **certifications** spécifiques peuvent être requises (produits pétroliers, radioactifs...).
- La pratique d'une langue étrangère peut être demandée à l'international.

Nota : le cas échéant, des certifications peuvent être proposées et prises en charge par l'agence d'emploi avant le début de la mission en intérim.

### Autres appellations

#### Spécificités métier

##### AUTRES APPELLATIONS

- Camionneur.euse
- Chauffeur.euse
- Conducteur.trice
- Routier.ière

##### SPÉCIFICITÉS MÉTIER

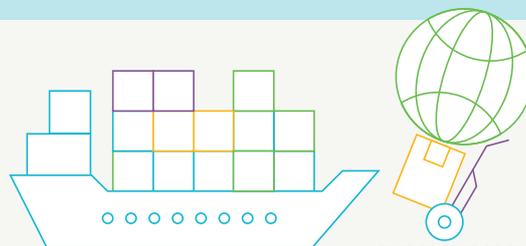
Le métier de chauffeur.euse routier.ère se décline selon le type de véhicule, de marchandises transportées et de périmètre géographique, en lien avec la réglementation qui s'y rapporte.

##### On relève principalement :

Chauffeur.euse ou conducteur.trice de poids lourds / Porte Engins / Porte voitures / Benne T.P. / Camion-benne / Multi-bennes poids lourds / Super poids-lourds / Semi-remorque / Citerne Essence / Véhicule super lourds / A l'échelle régionale, nationale ou internationale.

### Exemples de métiers connexes

- Chauffeur.euse privé.e
- Conducteur.trice de taxi
- Conducteur.trice de VTC
- Convoyeur.euse de fonds
- Déménageur.euse
- Agent.e d'exploitation
- Commissionnaire de transport
- Métiers du groupage
- Métiers du magasinage





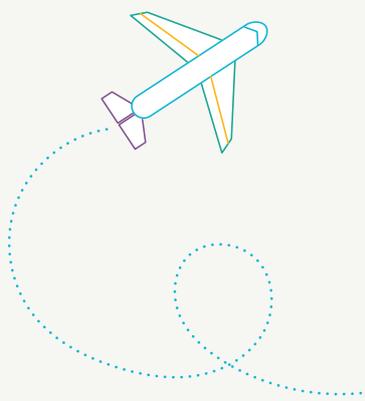
## Compétences de base

### SAVOIRS

- **Règlementation** du transport de marchandise
- Règles de **sécurité** des biens et des personnes
- Modalités de **chargement / déchargement** de marchandises
- Utilisation de **matériel de navigation**
- Lecture de **carte routière**
- Caractéristiques du **chronotachygraphe**
- Techniques d'**arrimage**
- Principes de l'**éco-conduite**

### SAVOIR-FAIRE

- **Contrôler l'état de fonctionnement** du véhicule
- Réaliser les opérations d'**attelage**
- **Définir un itinéraire** en fonction des consignes de livraison
- **Organiser ou contrôler le chargement** des marchandises dans le véhicule
- Vérifier la présence et la **conformité des documents** de bord et de transport
- Vérifier la **conformité de la livraison**
- Organiser le transfert et la **livraison** de produits aux clients
- Réaliser un **suivi d'activité**
- Déclencher les **mesures d'urgence** en cas d'incident



## Compétences spécifiques selon les postes

### SAVOIRS

- **Caractéristiques de véhicules** de transport de marchandises
- Utilisation d'**engins de manutention** non motorisés (transpalette, diable, etc.)
- **Gestes et postures** de manutention
- **Formalités douanières**
- Règles d'**hygiène et de sécurité** alimentaire
- **Maintenance** de véhicules
- **Maintenance** de premier niveau
- **Mécanique** poids lourds

### SAVOIR-FAIRE

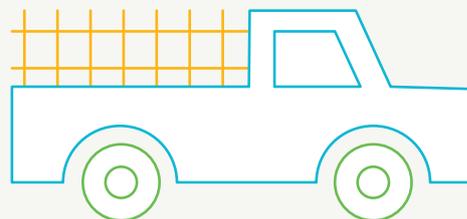
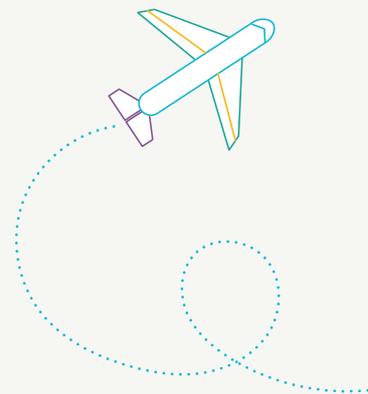
- Conduire un **véhicule** nécessitant une **habilitation**
- Réaliser des **déplacements de produits dangereux** nécessitant une habilitation
- Utiliser un **engin** nécessitant une **habilitation**
- Réaliser un déplacement nécessitant un certificat de **transport d'animaux vivants**
- Conduire un **véhicule spécifique** (camion porteur, véhicule articulé, camion savoyarde, véhicule citerne, camion citerne matières dangereuses, véhicule convoi exceptionnel, véhicule frigorifique, camion benne / multi-bennes, camion avec hayon élévateur, remorque porte-voitures, camion porte-containers, camion avec grue articulée, bétaillère)
- Réaliser des **déplacements** régionaux / nationaux / internationaux
- **Transports spécifiques** : animaux vivants / grumes / matériaux de construction, BTP / produits en vrac / produits dangereux
- Réaliser le **chargement / déchargement** d'un véhicule manuellement ou à l'aide d'engins non motorisés de manutention
- Réaliser des **formalités douanières** auprès de services frontaliers
- Réaliser des **dosages et des prélèvements** de produits
- Réaliser l'**entretien du matériel**
- Assurer une **maintenance de premier niveau**



## CERTIFICATIONS\*

- Formation Initiale Minimum Obligatoire (**FIMO**)
- Formation Continue Obligatoire (**FCO**)
- Certificat de formation **ADR** -Formation de base (matières ou liquides dangereux)
- Certificat de formation **ADR** – Citerne
- Certificat de formation **ADR** – Citerne étendue
- Certificat de formation **ADR** – Citerne gaz
- Certificat de formation **ADR** Spécialisation classe 1 (explosibles)
- Certificat de formation **ADR** Spécialisation classe 7 (matières radioactives)
- Certificat de formation **ADR** Spécialisation GPL
- Certificat de formation **ADR** Spécialisation produits pétroliers
- **CACES R 482** - Engins de chantier
- **CACES R 482-G** - Conduite hors-production des engins de chantier des catégories A à F
- **CACES R 489** - Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- **CACES R 490** - Grues de chargement

\* le cas échéant, proposées et prises en charge par l'agence d'emploi avant le début de la mission en intérim





## Contexte du métier

- Le métier de chauffeur.euse routier.ère est marqué par le **vieillessement de la population intérimaire**. Dans ce contexte, le manque d'attractivité du métier lié notamment aux conditions d'exercice (horaires...), permet **difficilement d'attirer de nouveaux candidats**.
- Le recours à l'intérim est en hausse et permet de **répondre aux difficultés de recrutement** rencontrées par les entreprises utilisatrices. Cependant, dans un contexte de forte tension sur ce métier, les **personnels qualifiés / expérimentés peuvent avoir tendance à se tourner davantage vers l'emploi permanent**.
- L'intérim est **conurrencé par le recours aux travailleurs détachés**.

## Enjeux métier pour l'intérim



### Métier concurrencé

Concurrence des travailleurs détachés sur ce métier, ainsi que du recrutement de permanents.



### Métier en tension

2<sup>ème</sup> métier du secteur transport et logistique en termes de difficultés de recrutement.

Les agences d'emplois estiment que la rémunération proposée n'est pas attractive



### Métier à enjeu

Des enjeux forts sur tout le territoire, avec des problématiques de recrutement toutefois plus marquées dans certaines régions (Ile-de-France notamment).

## Evolution des compétences et des qualifications attendues

Les chauffeurs routiers prennent de plus en plus en charge la logistique de livraison finale. Avec l'explosion des achats sur internet, ils peuvent livrer directement aux particuliers. Le contact avec le client final implique des nouvelles compétences liées à la qualité du service et à la relation client, d'autres compétences sont liées aux enjeux croissants en matière d'environnement ou de sécurité.

- Avoir un **comportement adapté** face au client.
- Intégrer les notions de « **service client** » et d'« image de marque ».
- **Manier les outils numériques** (lettre de voiture électronique...).
- Respecter la **réglementation en matière d'hygiène**, de protection de l'environnement et de sécurité
- Connaître les principes de l'**écoconduite**.

